

Les cendres du passé, un souvenir brûlant: l'incendie de Rimouski

Rémi Lavoie

Le feu a pris naissance vers les six heures samedi soir dans la cour (sic) à bois de la Compagnie Price Brothers. Il aurait été allumé par des fils électriques qui furent rompus par la violence du vent. Quelques minutes plus tard la brigade des incendies de la ville, sous le commandement du chef Lepage, et les pompes à incendies de la Compagnie Price furent dirigées vers l'endroit stratégique, mais le vent était le grand maître. Emportées par la bourrasque, les étincelles volèrent en tous sens, allumant plusieurs foyers d'incendies¹.

C'est ainsi que **L'Écho du Bas-Saint-Laurent** décrivait les premiers temps de la Nuit Rouge qu'ont vécue les Rimouskois entre les 6 et 7 mai 1950. Cinquante ans plus tard, souvenons-nous de cette tragédie qui a rasé le tiers de la ville de Rimouski.

Naissance de l'incendie

Samedi le 6 mai 1950, il est près de 18 heures lorsque le premier appel est lancé par la sirène à incendie. Un fort vent d'ouest de plus de 100 km à l'heure vient de rompre une ligne électrique jetant celle-ci sur les piles de bois reposant dans la cour de la Compagnie Price Brothers. Ravageant le côté ouest de la rivière Rimouski, l'incendie s'en prend au bois entreposé de

la Compagnie Price, à la manufacture de boîte (Gravel) appartenant également à cette dernière puis au magasin général Helleur, situé à proximité. Poussé par un vent violent, l'élément destructeur poursuit son œuvre devant les sapeurs impuissants et se transforme en une pluie d'étincelles. Les installations de la Compagnie Price Brothers sont réduites en cendres.

Le feu franchit la rivière

Environ une heure après le début de la tragédie, le feu traverse la rivière et commence à multiplier les foyers d'incendie en embrasant la toiture de nombreux bâtiments². C'est l'hécatombe, les unes après les autres, les maisons flambent. Malgré la lutte désespérée des pompiers volontaires de la ville et des renforts qui accourent de l'extérieur, le brasier ne cesse de s'étendre



Feu gigantesque dans la cour à bois de la Compagnie Price
(Le sinistre de Rimouski illustré, Éditeur Photo Lavoie, mai 1950).



Les pompiers arrosent le feu sous les regards des sinistrés
(Le sinistre de Rimouski illustré, Éditeur Photo Lavoie, mai 1950).

et progresse durant toute la nuit.

Sauve qui peut

Durant cette nuit du 6 au 7 mai 1950, Rimouski connaît ce qui restera dans les mémoires comme les pires moments de son histoire. Avec une rapidité inouïe, les flammes ravagent bon nombre de résidences représentant 383 unités de logements, des dizaines d'édifices commerciaux, de même que l'hospice et l'orphelinat des Sœurs de la Charité, le couvent des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, l'École apostolique, une partie du Séminaire, de l'hôpital et du Palais de justice³. Le nombre de sinistrés s'élève à 2 365 (sur une population totale de 10 412 âmes) sans compter les élèves pensionnaires, les malades et les religieuses qu'il faut relocaliser dans d'autres institutions⁴. Il est également nécessaire de trouver un nouveau gîte pour les 36 détenus de la prison. Ils sont alors installés, sous bonne garde, à l'arsenal. En raison de la puissance du souffle éolien et du manque d'eau durant la nuit, l'élément destructeur poursuit sa marche infernale jusqu'au dimanche. «*De la rue Tessier, qui longe la rivière, à l'avenue de la Cathédrale et du boulevard Saint-Germain à la rue de l'Évêché, il ne restera debout que les cheminées et quelques charpentes calcinées*»⁵. Malgré l'ampleur de la tragédie et la dévasta-

tion matérielle qu'elle entraîne, Rimouski ne déplore, fort heureusement, aucune perte de vie.

Les lendemains

Les coûts

La conflagration a laissé une lourde trace de son passage sur la ville de Rimouski. Bien que n'ayant pas entraîné aucune perte de vie, cette tragédie se veut tout de même coûteuse sur le plan matériel. Les dommages sont évalués, par la Commission fédérale-provinciale sur l'incendie de Rimouski, à une somme totale de 10 292 772\$⁶.

courant du malheur des Rimouskois⁷. C'est alors que l'on assiste à une vague de sympathie. Par le biais de nombreux journaux, différentes communautés en viennent à appuyer la population de Rimouski dans son épreuve. Plus encore, l'élan de solidarité amène dans la métropole bas-laurentienne les «apôtres anonymes»⁸ de la Croix-Rouge (intervenant de la première heure) et de l'aide sous plusieurs formes de différents points du globe. Pensons ici au support et aux deniers de sa Sainteté le Pape Pie XII; aux outils, à la lingerie et divers objets d'utilité courante venus d'Angleterre (valeur de 280 000\$⁹); au support tant technique que financier des divers paliers de gouvernement (Québec et Ottawa fournissent cinq millions de dollars); aux nombreux dons en argent d'organismes, de clubs, de compagnies diverses, sans oublier les dons venant de particuliers, tant de la région que de l'extérieur du pays.

Toute cette aide, il faut la régir, l'organiser. La Croix-Rouge ne devant assumer que l'assistance d'urgence durant une période relativement courte, il devient nécessaire de trouver un organisme pouvant donner suite aux mesures mises en place et poursuivre le soutien à la population. Cet organisme voit le jour le 15 mai 1950, alors qu'un comité composé de 36 citoyens forme le Comité de secours et de reconstruction de Rimouski incorporé. C'est ce comité qui recueille les dons et les redistribue aux sinistrés.

La Nuit Rouge, pertes à Rimouski

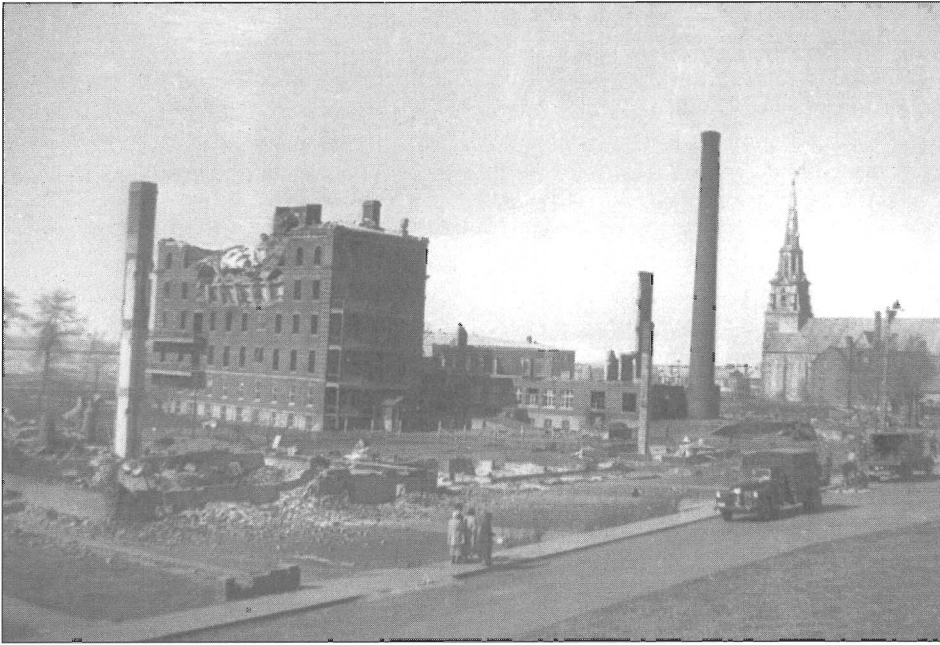
	Pertes totales	Assurances	Pertes nettes
Particuliers	3 319 424,00\$	935 000,00\$	2 384 424,00\$
Institutions Religieuses	4 983 348,00\$	798 222,00\$	4 185 126,00\$
Gouvernement Fédéral	325 000,00\$	65 000,00\$	260 000,00\$
Gouvernement Provincial	930 000,00\$	30 000,00\$	900 000,00\$
Municipalités, services Publics et autres pertes	735 000,00\$	Nil	735 000,00\$
Totaux:	10 292 772,00\$	1 828 222,00\$	8 464 550,00\$

Solidarité

Rapidement, la nouvelle de la conflagration de Rimouski fait la une des différents médias d'information et l'ensemble du monde occidental est au

Reconstruction

Sitôt le drame terminé, les manches sont retroussées et la population s'attaque à la reconstruction de la ville. Dès le 9 mai, on s'affaire à la construction



Les édifices s'écroulent et les cheminées résistent...
(Collection Vincent Côté Rousseau).

d'un pont devant remplacer celui qui fut incendié lors de la conflagration. Neuf jours plus tard, la communication est rétablie entre les deux rives de la rivière qu'il fallait traverser par le pont du chemin de fer ou encore en faisant un détour par les paroisses de colonisation¹⁰. Rimouski est alors reconstruite selon les normes modernes d'urba-

nisme. *«La rue Saint-Germain Ouest fut aménagée comme une vraie rue commerciale avec des espaces de stationnement; les rues résidentielles furent élargies et les maisons construites selon des marges de recul plus prononcées par rapport aux rues»¹¹.*

Tous les travaux requis par la reconstruction ne sont pas seulement



Il faut ramasser les ruines (Le sinistre de Rimouski illustré, Éditeur Photo Lavoie, mai 1950).

utiles à effacer la trace du passage de l'incendie, mais permettent également à certains employés de la Compagnie Price d'éviter le chômage. En effet, le moulin de cette dernière représentait l'activité industrielle la plus importante de Rimouski et des environs. Price Brothers reconstruit ses installations, mais elles n'ont plus l'ampleur d'autrefois¹². Ce sera désormais au secteur des services de prendre de l'envergure et d'assurer la relève quant au développement économique de la ville.

Assurance

Les différentes compagnies d'assurance jouent un rôle très important dans la reconstruction de la ville. Celui-ci nous est expliqué par Maurice DeChamplain (possédant à l'époque un bureau d'assurance à Rimouski) qui se confie à Noël Bélanger dans la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, d'octobre 1975. Le fait est qu'à l'époque, les habitations sont, la plupart du temps, assurées à 40% de leur valeur, parfois même à 30 ou à 20%. Les propriétaires sinistrés sont alors au désespoir. De plus, raconte M. DeChamplain, des ajusteurs indépendants sont en ville dès le dimanche. Ces «fraudeurs», comme il ose le mentionner, se font honneur de parvenir à régler des réclamations difficiles. En contrepartie, l'assuré ayant recours à leurs services s'engage à leur verser 10% du montant payé. Monsieur DeChamplain n'apprécie guère cette pratique qui est pourtant légale à l'époque. Dès le lundi par contre, les assureurs sont en ville et les procédures de remboursements ne traînent pas.

Il y a une chose que j'ai obtenue des compagnies: de payer les pertes totales au complet, même s'il y avait eu vol ou même si les gens retrouvaient leur ménage. Ils avaient tellement de perte que les compagnies ont consenti de les payer à perte totale. Alors, ils n'ont pas fait d'enquête, rien. De la minute que vous arriviez à une maison identifiée au numéro avec le numéro de police, ils faisaient le chèque pour le montant, le total de la police sans faire d'enquête, rien¹³.

Alors, je peux dire que le lundi soir, on avait un 300 000\$ de payé. Alors là, les gens ont commencé tout de suite à se commander des matériaux et être en train de reconstruire, voyez-vous¹⁴.

Avec une telle promptitude à régler, on comprend la rapidité avec laquelle la population de Rimouski peut se reprendre en main. Ainsi, quelques jours seulement après l'effroyable tragédie, la reconstruction va bon train et la popu-

lation se remet peu à peu de la terrible nuit du 6 au 7 mai.

Grave tragédie dans l'histoire de la ville, la conflagration de 1950 n'a toutefois pas, rappelons-le, causé de perte de vie humaine. Par contre, les dégâts ont

été considérables. De la cour à bois de la Compagnie Price Brothers à la rue de la Cathédrale, les flammes ont effacé une bonne partie du bâti rimouskois. Loin d'en mourir, la ville se relève, tel un phœnix qui renaît de ses cendres¹⁵.

Une naissance au cœur de l'incendie

Une mère a donné naissance à son enfant au moment où l'on s'appêtait à la transporter en lieu sûr. Tout se fit cependant dans l'ordre et les religieuses de l'institution veillaient à ce que les patients ne souffrent pas trop (...) transfert.

L'Écho du Bas-Saint-Laurent, (jeudi le 11 mai 1950): 10.

Des morts, des blessés?

Des rumeurs de toutes sortes ont couru depuis le début de l'incendie à l'effet que des garçonnets se seraient noyés en voulant traverser la rivière, que d'autres étaient tombés du pont en feu et que des enfants auraient été blessés mortellement par des automobiles. Il ne s'agit en réalité que de rumeurs puisqu'aucun accident mortel du genre n'a pu être confirmé.

L'Écho du Bas-Saint-Laurent, (jeudi le 11 mai 1950): 10.

La Cathédrale, un rempart

La cathédrale était la cible la plus

exposée au feu, au moment de l'incendie de l'hospice des Sœurs de la Charité. Un homme dans le clocher a réussi à guetter les brandons qui volaient à quatre-vingt milles à l'heure de tout l'ouest en feu et notamment de l'hospice. Il est bien étonnant que tout le flanc de la cathédrale, de la façon la plus inattendue, ait pu servir de rempart au feu qui aurait dévoré tout l'est de notre petite ville (...).

Extrait de la dernière Circulaire de Son Excellence Mgr Courchesne, Archevêque de Rimouski, dans **Le Centre Saint-Germain**, Rimouski, no 6 (juin 1950): 171.

La Croix-Rouge

À Rimouski et Cabano seulement, la Croix-Rouge a servi 38 000 repas et distribué 4 000 couvertures aux sinistrés. Elle a fourni des lits à 344 personnes, les premiers soins à 250, des vêtements à 2 000.

Roger Lemelin, dans **Sélection du Reader's Digest**, vol. 8, no 45 (mars 1951).

Notes

- 1 «Rimouski a vécu une nuit d'horreurs par le feu», **L'Écho du Bas-Saint-Laurent**, Rimouski, (11 mai 1950): 3.
- 2 Brigitte Pouliot, «La Nuit Rouge» dans **Mosaïque Rimouskoise, une histoire de Rimouski**, Rimouski, Le Comité des fêtes du cent cinquantième anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, page 545.
- 3 Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Coll. Les régions du Québec, IQRC, 1993, page 582.
- 4 Québec, **Rapport de la Commission fédérale-provinciale sur l'incendie de Rimouski, les 6 et 7 mai 1950**, Québec, octobre 1950, page 5.
- 5 UQAR, Module de géographie, **Atlas urbain de Rimouski**, page 76.
- 6 Québec, **op. cit.**, page 18.
- 7 Des dizaines de journalistes et de photographes viennent à Rimouski pour fournir à leurs journaux des informations détaillées et complètes. Des stations de radio américaines en viennent même à diffuser les étapes de l'incendie. Brigitte Pouliot, **op. cit.**, page 552.
- 8 Terme utilisé par Roger Lemelin de la Société royale du Canada qui écrit sur le sujet. «La Croix-Rouge à Rimouski et à Cabano» dans **Sélection du Reader's Digest**, vol. 8, no 45 (mars 1951), couverture II et III.
- 9 Brigitte Pouliot, **op. cit.**, page 559.
- 10 **Ibid.**, page 562.
- 11 UQAR, Module de géographie, **op. cit.**, page 76.
- 12 Gisèle Saint-Pierre-Beaulieu (dir.), **Monographie de la Paroisse Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski (1941-1991)**, Rimouski, 1991, pages 92-93.
- 13 Noël Bélanger, «Vingt-cinq ans après, l'incendie de Rimouski, l'incendie de Cabano», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, volume 2, no 2 (octobre 1975): 12.
- 14 **Ibid.**
- 15 Souignons que Cabano subit un sort semblable le 9 mai 1950.



Policiers et pompiers posent fièrement près du camion incendie modèle «Bickle» 1927 (Collection de la Ville de Rimouski, 1943).